

TOUT SAVOIR SUR LE POURBOIRE

Au restaurant, chez le coiffeur, au chauffeur de taxi, au livreur... Pas facile de savoir quand et à qui il faut donner un pourboire. Et si tel est le cas, combien donner ? **Stop arnaques vous dit tout !** PAR CAROLE CAILLAUD

À quoi ça sert ?

Un geste de gratitude

Le pourboire est une somme d'argent versée à une personne pour la remercier de la qualité du service qu'elle vous a rendu. Le terme pourboire vient d'ailleurs d'une expression utilisée autrefois lorsqu'on donnait une récompense à quelqu'un pour le remercier : « Tenez, pour boire à ma santé ! »

Un complément de salaire

Le pourboire a également une autre vocation. En effet, dans certains secteurs, les salaires sont peu élevés et même inférieurs aux autres professions. Le pourboire permet donc de compléter le revenu des employés. Ils doivent d'ailleurs en déclarer le montant aux impôts au même titre que leur salaire.

Est-ce obligatoire ?

En France, l'octroi d'un pourboire n'est pas obligatoire dans le sens où il n'est pas imposé par la loi. Cela dépend davantage des usages et coutumes propres à chaque profession. Votre liberté est donc totale. C'est à vous de décider.

Les secteurs où il est d'usage de donner un pourboire

Seuls certains métiers ont l'habitude de recevoir des pourboires en plus de leur salaire.

Dans la restauration, une tradition !

Pour le métier de serveur ou garçon de café où le salaire est inférieur à ce qui est pratiqué dans d'autres domaines, les pourboires sont très courants. Sachez cependant que votre note comprend le service qui est évalué à 15 %. Il doit être inclus obligatoirement dans le montant de la note ou de la facture. Les prix affichés doivent être ceux à payer effectivement par le client (donc service inclus). La mention «service inclus» est d'ailleurs obligatoire sur les cartes et additions. Mais rien ne vous empêche de donner plus si vous êtes satisfait. Le montant du pourboire moyen



en France est de 5 à 10 % du montant de l'addition. Le code du travail (article L. 3244-1) oblige les employeurs à reverser les pourboires et le pourcentage de service inclus dans la note à leurs salariés. Ainsi « dans tous les établissements commerciaux où existe la pratique du pourboire, toutes les perceptions faites pour le service par l'employeur sous forme de pourcentage obligatoirement ajouté aux notes des clients ou autrement, ainsi que toutes sommes remises volontairement par les clients pour le service entre les mains de l'employeur, ou centralisées par lui, sont intégralement versées au personnel en contact avec la clientèle et à qui celle-ci avait coutume de les remettre directement ».

Les autres professions concernées

- Chez **les coiffeurs**, il est aussi d'usage de laisser une pièce à la shampooineuse et au coiffeur qui vous a coiffé. Le montant de ce pourboire dépend beaucoup du prix, il va de 1 à 5 euros ou 10 euros selon qu'il s'agit d'un petit salon de quartier ou d'un très grand coiffeur.
- **Les chauffeurs de taxi** reçoivent souvent un pourboire notamment s'ils viennent vous ouvrir

la portière ou s'ils s'occupent de vos valises. Il est d'usage d'arrondir la note à l'euro supérieur et de leur laisser la monnaie. Le pourboire moyen varie de 50 centimes à 2 euros.

● **Les livreurs** se voient parfois gratifiés d'un pourboire notamment quand ils rendent un service supplémentaire, par exemple étage élevé sans ascenseur.

● **Dans l'hôtellerie** également, les grooms, femmes de chambre, bagagistes reçoivent régulièrement des pourboires. Ils sont souvent donnés pour remercier un employé qui vous a rendu un service particulier qui ne faisait pas partie de sa tâche ou que vous avez trouvé particulièrement aimable.

● **Les guides touristiques.** Leur pourboire est généralement déterminé selon la durée de la visite et la qualité du service. Sachez qu'à l'étranger, dans des pays pauvres, très souvent, les guides ne reçoivent pas de salaire autre que les pourboires.

Des métiers où le pourboire se perd

Dans certaines professions, le pourboire tend à disparaître en raison de la disparition même de ces métiers. Par exemple, les pompistes, ouvreuses de cinéma...

Les voituriers étaient, à une époque, souvent exclusivement payés grâce aux pourboires.

Aujourd'hui les établissements doivent leur faire un contrat de travail et leur verser un salaire. C'est pourquoi, ils vous font payer directement le service (entre 8 et 15 euros).

Le pourboire reste à votre discrétion.

Les ouvreurs(euses) au théâtre sont les employés qui vous placent dans la salle de spectacle.

Même s'ils sont de plus en plus rares, il en existait autrefois au cinéma, il est d'usage de leur laisser une pièce d'un ou deux euros.

Les pourboires à travers le monde

Les habitudes ne sont pas les mêmes dans tous les pays. Renseignez-vous avant de partir en voyage sur les usages en matière de pourboire.

Les pourboires en Europe

Dans la plupart des pays européens le pourboire est laissé à la discrétion du client dans les restaurants, les hôtels et les taxis.

Il existe cependant quelques particularités.

● Par exemple, en Allemagne, on ne laisse pas le pourboire sur la table mais

on le donne directement au serveur.

● En Grande-Bretagne et en Irlande, les serveurs perçoivent des salaires si bas que tous les clients ajoutent à leur règlement 10 à 15 % du montant de l'addition. Ceci est valable dans les restaurants mais jamais dans les pubs, où il n'y a pas de service en salle, les clients se servant directement au bar.

● En Hongrie, les serveurs, chauffeurs, pompistes et même les dentistes et médecins sont habituellement gratifiés d'un billet. Ne laissez pas d'argent sur la table ou au comptoir, prévenez la personne intéressée que vous lui réservez un peu de monnaie.

Les pourboires dans le reste du monde

Dans certains pays il est incontournable, dans d'autres il n'existe quasiment pas.

● En Amérique du nord, le pourboire est en général obligatoire au restaurant vu qu'il n'est pas compris. Il convient donc de laisser entre 10 et 15 % selon la qualité du service. Un pourboire est aussi donné aux coiffeurs, personnel d'hôtel, taxis, livreurs. Au Mexique, la propina est un pourboire de 15 % imposé dans les cafés et les restaurants, et pour tout service rendu. Il n'est en revanche pas obligatoire pour les taxis.

● Dans la plupart des pays d'Afrique, il est d'usage de donner un pourboire aux serveurs dans les cafés et restaurants ainsi qu'aux chauffeurs de taxi.

● En Russie, le pourboire s'appelle « na cháï » ce qui signifie « pour le thé ». C'est une pratique courante mais pas obligatoire de laisser quelque chose aux serveurs, au personnel hôtelier et à toute personne ayant rendu service.

● Dans de nombreux pays d'Asie, le pourboire est rare, voire inexistant. À Singapour, les pourboires sont interdits dans les aéroports et déconseillés au restaurant et à l'hôtel. Au Japon, le pourboire peut être mal interprété et peut même offenser les Japonais qui ne veulent pas donner l'impression qu'ils font l'aumône. En Chine, après avoir été longtemps interdites, les gratifications en argent sont un peu plus répandues de nos jours, surtout dans les lieux touristiques. En Inde, les garçons de restaurants, porteurs, guides et chauffeurs reçoivent en général un pourboire.

Mais c'est surtout le bakchich qui est utilisé, afin d'être servi plus rapidement au restaurant, pour obtenir une meilleure place dans le bus, ou faire accélérer les formalités.

